

CS IMMM – 13/06/2023

Ordre du jour

- 1) Du Technocampus au labo Ausserré
- 2) Lancement aap FIR 2024
- 3) Demande DIALOG 2024 (personnels)
- 4) Questions/informations diverses

Excusé(e)s: P. Dabo, C. Saluzzo, K. Adil, G. Brotons

Du Technocampus au labo Ausserré

Décision de pas installer d'instruments au TC qui ne généreront pas de nouvelles ressources et nous contraindront à rester dans les locaux (payer les loyers). Déplacement des MEB irréversible et pas de plus-value pour ces instruments au TC.

P. Leroux à N. Delorme:

« Tout cela (document synthétisant une première version de ce qu'aurait pu être la halle S&M) confirme la plus-value minime qu'il y aurait à avoir les microscopes électroniques de l'IMMM (ancien et nouveau) dans la halle S&M. Donc tu peux valider auprès de la direction de l'IMMM la non installation de ces instruments au Technocampus. »

Installation MEB-FEG à l'IMMM, salle PCI-A2P2 au sous-sol et déplacement MEB. Installation climatisation moins coûteuse (~ 20 k€).

En échange, PCI et A2P2 récupèrent le labo Ausserré.

Lancement aap FIR 2024

Comme indiqué dans la fiche de candidature jointe, celle-ci doit être renvoyée conjointement à immm-adminstration@univ-lemans.fr, à vos animateurs et, pour information, à vos chefs d'équipe le 3 octobre 2023, 12h au plus tard.

Les projets seront examinés lors du CS du mardi 10 octobre 2023.

Les grandes lignes du règlement de cet aap (reproduit dans le fichier) restent les mêmes mais le montant du financement a été augmenté. Pour l'année 2024, nous avons convenu de financer deux ou trois projets à hauteur de 6000 € maximum chacun.

Bien cordialement, bonne semaine,

Retour des projets pour le 03/10/2023

Examen des projets lors du CS du 10/10/2023

Règlement du FIR

- Seuls les membres de l'IMMM peuvent porter un projet.
- Seuls les membres de l'IMMM peuvent bénéficier du financement attribué par l'IMMM.
- Les projets soumis doivent avoir une dimension collective qu'elle soit inter ou intra thématique. Ne seront financés que des projets inter-thématiques ou des projets intra-thématiques mais ayant un effet structurant et/ou inter axes.
- Examen et proposition d'attribution par le CS IMMM.
- Attribution par la direction de l'IMMM.
- Bilan a posteriori : les porteurs de projets seront invités à présenter leurs résultats au CS l'année suivante.
- Pour l'année 2024, il est proposé de financer deux ou trois projets à hauteur de 6000 € maximum chacun.



Demande DIALOG 2024 - EC

IUT

MP: A. Jouanneaux, MCF, section 28 ---> 09/24 MCF 28-31 **(1)**
J. M. Breteau, PR, section 63 ---> 09/24 PR 33 **(1bis)**

Chimie: G. Legal, MCF, section 28 ---> 09/23 ATER 32 gelé ---> 09/24 MCF 32 **(3)**
J. Mortier, PR, section 32 ---> 09/24 ATER 32 **(5)** ---> 09/25 PR 32

GMP: C. Launay, MCF, section 28 ---> 09/23 ATER 28 ---> 09/24 MCF 28 **(4)**

UFR Sc. & Tech.

G. Brotons, MCF, section 28 ---> 09/23 ATER 28 ---> 09/24 MCF 28 « santé »
J.-F. Tassin, PR, section 33 ---> 09/23 ATER Biologie ---> ?
A. Désert, MCF section 28 ---> 09/24

Demande DIALOG 2024 - CR

MI

- Matériaux fluorés pour l'énergie

POL

- Réduction de l'impact environnemental des polymères
- Plasma

PSC

- Plasmonique et applications
- Étude théorique et numérique de la dynamique de spins, de charges et de phonons et leurs couplages en matière condensée
- Étude expérimentale des couplages aux échelles de temps courts (femtosecondes/picosecondes) entre les charges, les phonons et les spins dans les matériaux

Demande DIALOG 2024 - ITA - BIATSS

SO

- Technicien Synthèse
- (Apprenti : assistant-e ingénieur-e en analyse chimique)

PSC

- Ingénieur-e en techniques expérimentales, plate-forme lasers

Pôle Gestion

- 3 CDD : Nicolas Gaulin (poste Brigitte Chevet), Maxime Geoffroy & Christiane Berne

Questions/informations diverses

- Audition direction par la section 11 du comité national CNRS le 01/06/2023
- Relations direction IMMM – présidence